



KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND  
ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY

# Pourquoi utiliser un défibrillateur automatique dans un centre sportif ?

## Quelques chiffres

- Plus de 70% des arrêts cardio-respiratoires surviennent en dehors du milieu hospitalier, 45% de ces décès ayant eu lieu sur un terrain de sport.
- Actuellement, seule 1 personne sur 20 survit à un arrêt cardio-respiratoire hors du cadre de l'hôpital.
- Chaque année en Europe, plus de 700 000 personnes succombent à un arrêt cardiorespiratoire.

## Le temps est l'ennemi de la survie

- **Chaque minute qui s'écoule avant la défibrillation réduit les chances de survie à un arrêt cardio-respiratoire d'environ 10%.**
- Les secours spécialisés mettent en moyenne 9 minutes pour arriver sur les lieux d'un arrêt cardio-respiratoire.
- La survie d'une personne victime d'un arrêt cardio-respiratoire dépend de l'intervention immédiate des témoins.

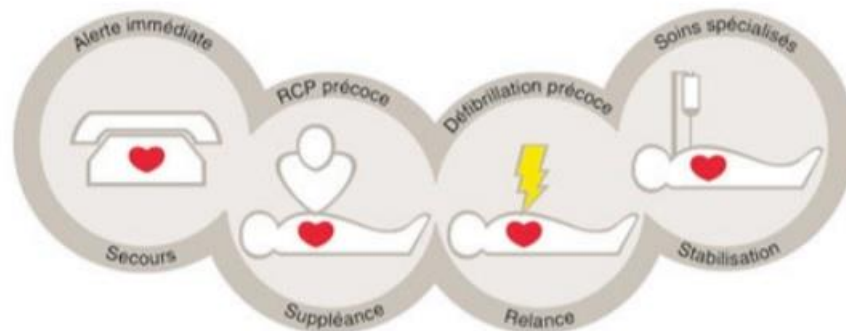
## La chaîne de survie

La chaîne de survie est un concept pédagogique. Elle décline l'ensemble des actions et leur déroulement, nécessaires à l'amélioration de la survie lors d'un arrêt cardiaque (AC). Elle est constituée de quatre maillons interdépendants :

1. Reconnaissance de l'AC et alerte précoce des secours
2. Réanimation cardio-pulmonaire de base par les premiers témoins
3. Défibrillation précoce
4. Réanimation cardio-pulmonaire spécialisée précoce



KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND  
ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY



L'objectif de cette chaîne de survie est de restaurer le plus rapidement possible un débit sanguin capable de revasculariser les organes (réanimation de base), et de rétablir le fonctionnement cardiaque (défibrillation, réanimation spécialisée). Tout manquement ou retard impacte systématiquement les chances de survie. Les trois premiers maillons sont faibles. Les efforts doivent être portés sur la formation du grand public aux deux premiers et sur la mise à disposition des défibrillateurs automatisés externes par leur proximité et la vulgarisation de leur utilisation.

## La défibrillation sauve des vies

- **Le taux de survie avec une défibrillation immédiate est de 75%.**
- **La défibrillation est la seule intervention véritablement efficace pour traiter un arrêt cardiaque.**

La réanimation cardio pulmonaire et la défibrillation améliorent fortement les chances de survie à un arrêt cardio-respiratoire. Il est essentiel d'aider la victime dans les meilleurs délais. La survie d'une personne victime d'un arrêt cardio-respiratoire dépend de l'intervention immédiate des témoins. La défibrillation est utile en présence d'une fibrillation ventriculaire (FV). Elle ne sera d'aucune utilité dans les cas d'asystolie. Par la délivrance d'un choc électrique bien axé, elle permet la resynchronisation de l'ensemble des fibres musculaires du cœur. Le muscle cardiaque est alors de nouveau fonctionnel. Plus l'on intervient tôt sur un arrêt cardiaque (AC), plus la probabilité de se trouver face à une FV est importante et de ce fait même, les chances de survie sont augmentées par l'utilisation précoce de défibrillateurs. Il existe différentes façons de réaliser une défibrillation : manuelle ou automatisée (semi ou entièrement).

A ce **jour les experts recommandent l'emploi de Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE)**, à onde biphasique d'intensité de 150-200 joules. Même les équipes médicalisées utilisent de plus en plus les DAE lors de leur prise en charge. Ceux-ci sont devenus très performants, voir même plus que l'œil humain médicalement formé.



KONINKLIJKE BELGISCHE HOCKEY BOND  
ASSOCIATION ROYALE BELGE DE HOCKEY

Ils reconnaissent les rythmes dits « choquables » des autres et délivrent le choc électrique le cas échéant. Puis leur programme étant construit selon le protocole de réanimation cardio-pulmonaire de base, **il suffit de se laisser guider**. La réanimation spécialisée reste indispensable, surtout en l'absence de récupération malgré l'emploi du DAE. Elle apporte alors des thérapeutiques complémentaires. Et en cas de récupération d'une activité cardiaque, des thérapeutiques et une surveillance spécialisées sont systématiques.

## Législation en Belgique

12 juin 2006 — Loi autorisant l'utilisation des défibrillateurs automatisés « externes » Depuis cette date, chacun est autorisé à utiliser un défibrillateur automatisé externe dans le cadre d'une réanimation aux conditions définies par le Roi.

21 avril 2007 — Arrêté royal fixant les normes de sécurité et les autres normes applicables au défibrillateur externe automatisé utilisé dans le cadre d'une réanimation. Informations sur la réanimation d'urgence en Belgique :

<http://www.resuscitation.be/fr/brc-home>